

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Technique en radiologie médicale

1 Intitulé du module AA 2019-2020

Code : S.RM.SO370.1202.F.12

Sciences Biomédicales

Type de formation : Bachelor

Caractéristique

Obligatoire

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière au sens de l'art. 25, al. 1 des directives-cadre relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Niveau

Module de base

Type

Module principal

Organisation temporelle

Module sur BScS1

Status didactique

Module M1

Module d'approfondissement

Module d'étayage

Module filé sur BScS X et X

Module M2

Module avancé

Module complémentaire

Module M3

2 Organisation

Crédits ECTS :

8

Langue principale d'enseignement

Français

Allemand

Anglais

3 Prérequis

Pas de prérequis

Avoir validé le module...

Avoir suivi le module...

Autre : anglais (evtl. lecture)

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Vignettes (uniquement pour les M1)

Compétences visées

Rôle d'expert

Rôle de communicateur

Rôle de collaborateur

Rôle de manager

Rôle de promoteur de la santé

Rôle d'apprenant formateur

Rôle de professionnel



NB. Le module 1202 contribue à la construction de compétences englobées **dans tous les rôles.**

Il y contribue de manière prédominante dans ceux désignés par une croix (x).

Objectifs généraux d'apprentissage

Identifier et analyser les principales structures anatomiques au profit des examens à visée diagnostique et thérapeutique en radiologie.

Expliciter les phénomènes physiques et chimiques subis par les organismes vivants au cours de leur vie (physiologie).

Décrire

Les acquis d'apprentissages sont décrits dans le **syllabus**.

5 Contenu

Les contenus d'enseignement et les productions attendues sont décrits dans le syllabus.

Modalités d'enseignement

Cours magistraux

Ateliers anatomiques

6 Modalités d'évaluation et de validation

Epreuves :

Ecrite

Orale

Travaux pratiques/simulation

ECOS

Autres (à préciser)...

Validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

Le module est validé si l'étudiant obtient au moins la qualification de E à chacune des évaluations.

Le module est validé si les conditions de présences et/ou de participation sont respectées (voir point 8. Remarques)

Notification du module

Selon l'art 14 des directives filière

7 Modalités de remédiation et de répétition

Remédiations

Remédiation possible

Pas de remédiation

Autre (à préciser):....

Répétition

Répétition complète du module

Travail complémentaire

Validation de la répétition

Identique à la notification du module

Notifications de la répétition

Identique à la notification du module

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module correspondant fait foi.

8 Remarques

Conditions de présences et/ou de participation

Un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note de F.

9 Bibliographie

Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.

10 Enseignants

Cf. Planification de l'année en cours

Nom du resp. de module

M. Alain Bass

Descriptif validé le

17.09.2019

M. François Descombes